

Consolidation financière et investissement en hausse

Après une première année qui a permis de valider la stratégie financière appliquée dans le cadre de la fusion et de poursuivre les dynamiques à l'œuvre dans les territoires fusionnés, l'exercice 2019 confirme la solidité de la structure financière de Vienne Condrieu Agglomération et témoigne d'une montée en puissance des projets. Ainsi, conformément aux objectifs affichés dans le cadre du budget primitif, l'Agglo s'est donnée en 2019 les moyens de mettre en œuvre ses compétences et les ambitions du projet de territoire, sans augmenter la fiscalité et en maîtrisant son niveau d'endettement.

■ Budget principal

- Une bonne tenue de la fiscalité qui permet de compenser la baisse des dotations de l'État.
- Des recettes réelles de fonctionnement en hausse de 1,66 % alors que les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 0,28 %.
- Un niveau d'épargne nette de 6,6 M€ qui génère un niveau d'autofinancement en rapport avec les compétences de l'Agglo.
- Des dépenses d'activités maîtrisées en baisse de 2 % par rapport à 2018.
- Une hausse contenue des charges de personnel qui évoluent de 2,2 % (remboursements des budgets annexes déduits).
- Un coût de gestion des déchets équilibré par les recettes propres (TEOM, redevances spéciales, recettes des éco-organismes).
- Une sincérité des prévisions budgétaires avec un taux d'exécution en fonctionnement de 100,7 % pour les recettes et de 95,4 % pour les dépenses.

■ Budgets annexes

- Une structure de financement saine pour l'ensemble des budgets annexes.
- Le budget des transports et déplacements connaît une augmentation sensible en dépenses comme en recettes de fonctionnement, compte tenu du développement de la compétence

transports scolaires. Ce budget étant toutefois structurellement déficitaire, le maintien d'un niveau d'épargne nette nécessaire à la modernisation des équipements (1,77 M€) reste conditionné à la subvention d'équilibre du budget principal.

- Après un premier exercice marqué par d'importantes recettes et dépenses exceptionnelles liées à la reprise de plusieurs budgets dans le cadre de la fusion, le budget assainissement retrouve un compte administratif plus conforme à la normale, avec une épargne nette en amélioration (1,78 M€) qui assure un bon niveau d'autofinancement des investissements.

■ Investissement

- L'Agglo investit résolument en faveur du territoire et de ses habitants.
- La mise en œuvre des ambitions du Projet d'Agglomération approuvé fin 2018 se concrétise dès 2019 par un niveau d'investissement conséquent.
- L'Agglo a ainsi réalisé un peu plus de 25,7 M€ de dépenses d'équipement en 2019 contre 15,9 M€ en 2018, ce qui représente un taux d'exécution des prévisions budgétaires de 66 %.

■ Dette

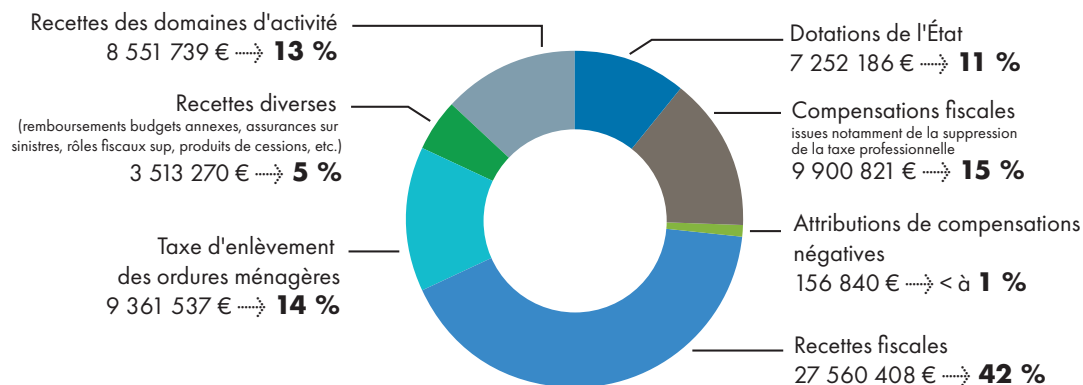
- Un montant emprunté inférieur au capital remboursé qui permet de diminuer la dette. Avec un encours de 56,7 M€ au 31/12/2019, celle-ci reste saine et raisonnable puisque sa durée de remboursement est limitée à 3 ans et 7 mois sur le budget principal.



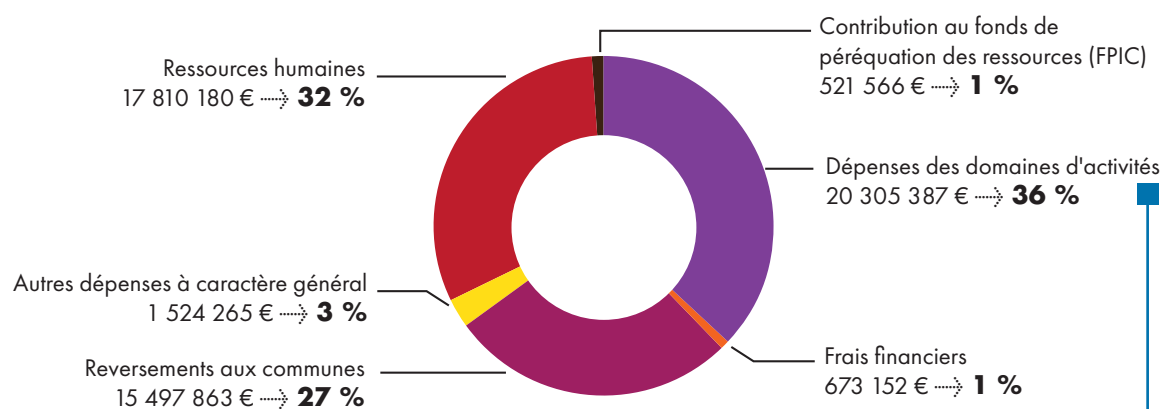


Le fonctionnement du budget principal

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 66 296 801 €



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 56 332 414 €



L'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, qui mesure la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, atteint 9 964 388 € en 2019. Il est à noter que cette épargne inclut le produit d'une cession d'actif à hauteur de 217 995 €.

Le résultat propre à l'exercice 2019, correspondant à la différence entre l'ensemble des recettes et des dépenses, s'établit à 7 625 712 €.

• Économie, tourisme, Jazz à Vienne	1 974 964 €
• Subventions d'équilibre budgets annexes éco/tourisme	315 800 €
• Emploi, formation, insertion	569 297 €
• Aménagement du territoire	355 865 €
• Politique de l'habitat	412 376 €
• Cohésion sociale et politique de la ville	466 750 €
• Jeunesse	51 557 €
• Petite enfance	1 258 146 €
• Service téléalarme	145 599 €
• Politiques territoriales	143 946 €
• Voirie communautaire	1 603 133 €
• Eaux pluviales et rivières	719 951 €
• Équipements sportifs	415 856 €
• Piscines	525 682 €
• Subvention d'équilibre budget des transports	1 120 000 €
• Environnement, nature, plan climat	222 344 €
• Gestion des déchets	6 774 437 €
• Maintenance du patrimoine et moyens techniques	371 772 €
• Soutien aux événements intercommunaux	59 223 €
• Fourrière animale	40 145 €
• Contribution au service incendie	2 758 546 €

Répartition des dépenses de fonctionnement dans les domaines d'activité (hors dépenses de personnel)



Les dépenses d'équipement de l'Agglo (tous budgets)

Elles correspondent aux dépenses réelles d'investissement, hors remboursement du capital de la dette et hors opérations financières et patrimoniales. Elles s'élèvent à 25 717 473 € en 2019.

■ Répartition des dépenses d'équipement de l'Agglo

- par budget :

> Budget principal	17 512 149 € (y compris versements aux collectivités)
> Budget transports et déplacements	3 840 530 €
> Budget immobilier d'entreprises	539 223 €
> Budget zones économiques	713 712 €
> Budget assainissement	2 988 203 €
> Budget base de loisirs de Condrieu	123 657 €

- par domaine d'activité :



Transports et déplacements
3 840 530 €

- Achèvement de la Plateforme de Mobilité
- Renouvellement du matériel roulant, réseau et billetterie
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus
- Acquisition foncière pour la création d'un local à vélos



Maintenance patrimoine et informatique
936 008 €

- Maintien à niveau des bâtiments
- Aménagement et rénovation thermique du bâtiment Antarès
- Acquisition de véhicules et équipements
- Informatique (services de l'Agglo et écoles)



Aménagement et rénovation urbaine
633 878 €

- PLU des communes
- Aménagements urbains vallée de la Gère et Vienne Sévenne



Petite enfance et téléalarme
693 074 €

- Création de la micro-crèche Les Elfes du Meunier à Moidieu-Détourbe
- Achèvement du pôle petite enfance Graine de Malice à Pont-Évêque
- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



Politique de l'habitat
962 112 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage



Économie et tourisme
2 001 377 €

- Aménagement de zones économiques
- Aménagement de la nouvelle pépinière Ariane
- Soutien au commerce
- Soutien aux hébergements touristiques
- Maison du festival de jazz
- Subvention investissement Jazz à Vienne
- Démarrage du projet water jump sur la base de loisirs de Condrieu



Voirie communautaire
9 395 640 €

- Renouvellement des chaussées
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Déplacements Urbains
- Participation au financement de l'échangeur sud sur l'autoroute A7
- Achèvement de la voie verte sur les quais à Vienne et autres pistes cyclables
- Requalification des zones d'activités



Environnement et gestion des déchets
1 931 682 €

- Renouvellement du matériel de collecte (bennes GNV) et des bacs
- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés
- Déploiement et amélioration des abords des points d'apport volontaire
- Maintien à niveau des équipements
- Modernisation de l'éclairage public des communes (financement TEPCV)



Équipements sportifs et piscines
537 439 €

- Maintien à niveau des stades nautiques, des gymnases et des terrains de sport
- Sécurisation des gymnases (contrôle des accès, systèmes anti-intrusion, vidéosurveillance, etc.)
- Achèvement de la rénovation des toits des gymnases de Seyssuel et Pont-Évêque



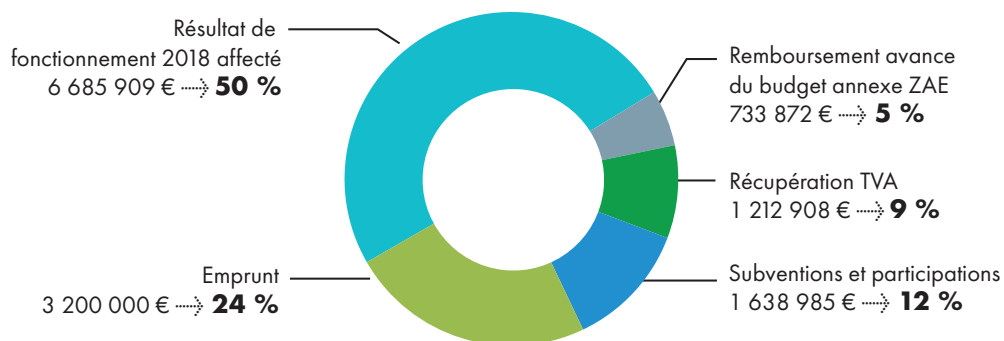
Assainissement et eaux pluviales
4 785 732 €

- Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales
- Travaux de raccordement à la station d'épuration Vienne Sud
- Travaux sur les stations d'épuration



Le financement de l'investissement (budget principal)

Il s'agit des recettes réelles d'investissement du budget principal, hors opérations d'ordre, financières, et patrimoniales. Elles s'élèvent 13 471 675 €.



La dette du budget principal

> Encours de la dette

35,8 millions d'euros au 31 décembre 2019
Il est en baisse de 0,1 million d'euros par rapport à 2018

> Durée de remboursement

3 ans et 7 mois
Elle est en baisse de 6 mois par rapport à 2018



Le recours à l'emprunt et la dette

• Pour financer 25,7 millions d'euros d'investissement réalisés en 2019, l'Agglo a mobilisé 4 millions d'euros d'emprunts. En remboursant parallèlement 5,02 millions d'euros de capital, Vienne Condrieu Agglomération a diminué l'encours de sa dette.

• Ainsi, l'encours global de la dette s'élève à 56 653 677 € au 31 décembre 2019.

• L'Agglo n'a pas dans son portefeuille d'emprunt dit « toxique » et son exposition au risque de taux est bien équilibrée entre les taux fixes (67 %) et les taux variables (33 %).

• Le coût de la dette est raisonnable car le taux d'intérêt moyen oscille entre 1,30 % et 4,06 % selon les budgets.

• Enfin, la durée de remboursement qui est définie par le ratio « en cours de la dette/épargne brute » est également raisonnable puisqu'elle oscille entre 1 an pour le budget transports et 8 ans et 9 mois pour le budget de la base de loisirs de Condrieu.

Au global, ces durées restent bien en deçà des 12-15 ans de remboursement qui constituent le seuil « critique » généralement admis pour les collectivités locales.